

13. 9. 84.

Note verbale.

Monsieur le Président de la Confédération Suisse a eu l'honneur d'entretenir le 19 août dernier S. Exc. Monsieur le Comte Fé, Ministre d'Italie, de l'incident relatif à Monsieur le Comte Grecchi. Monsieur le Président a exposé que selon le sentiment de Messieurs les membres du Conseil fédéral, Monsieur Grecchi ne paraissait plus jouir de la confiance nécessaire à l'exercice de ses fonctions de Consul; puis il a exprimé l'espoir que le Gouvernement Royal prendrait de son propre mouvement une ^{ou} ~~décision~~ de nature à satisfaire l'opinion publique en Suisse.

Ses ouvertures étant restées jusqu'à ce jour sans effet et même sans réponse, Mons. le Président de la Conf. se voit dans la nécessité d'informer S. Exc. Mons. le Ministre d'Italie qu'il estime ~~ne plus pouvoir laisser longtemps à l'attente officiellement le Conseil fédéral de la question~~ ^{l'incident} et que ~~des les premiers jours du mois prochain~~ ~~il provoquera de sa part la décision qui lui paraîtra la plus raisonnable~~ que la solution de cette fâcheuse affaire ne pouvant être retardée plus longtemps, il provoquera une décision du Cons-fédéral dès l'expiration de ce mois.

Bern le 1^{er} Septembre 1884.

V. Lutz

